

Projet éolien du Beaujolais Vert – commune de Valsonne (69)

Commission de suivi n°1 – Compte rendu

28/11/2018 Mairie de Valsonne

A l'intention des participants



Table des matières

1. Rappel du cadre de la démarche et de l'objectif de la réunion	3
2. Le déroulé :.....	3
3. Les questions traitées en réunion	9
4. Les prochaines étapes décidées ensemble	12
5. Annexes : Tracé raccordement ENEDIS.....	12

1. Rappel du cadre de la démarche et de l'objectif de la réunion

L'énergie éolienne est une énergie propre et renouvelable particulièrement adaptée à certains territoires. Une autorisation unique a été obtenue le 16 avril 2018 pour 4 éoliennes et un poste de livraison sur la commune de Valsonne. Elle n'a fait l'objet d'aucun recours. Situé à moins de 45 kilomètres de Lyon, ce parc éolien sera le premier du département et fera donc l'objet de nombreuses visites. Le Maire de Valsonne a en outre reçu le prix de l'Innovation au congrès des Maires du Rhône 2018 pour l'opération de financement participatif réalisée par EDF renouvelables pour ce projet éolien.

Parallèlement aux études terrains menées, EDF renouvelables – entreprise française spécialisée dans les énergies renouvelables – pour continuer la concertation, et améliorer la transmission d'informations sur la phase chantier, a décidé avec la commune de Valsonne de mettre en place une commission tripartite dans le but d'informer sur les modalités du chantier et d'anticiper les gênes liées à celui-ci.

Composé d'une partie des riverains, des élus et d'EDF renouvelables, ce comité a vocation à se réunir régulièrement pour partager les actualités du projet, suivre le projet dans toutes ses étapes de vie et recueillir les attentes sur le territoire.

La 1ère réunion de ce Comité s'est donc déroulée le 28 novembre 2018 en Mairie de Valsonne. Elle avait comme objectif de présenter la démarche ainsi que le projet, de partager sur les attentes de chacun et de répondre aux questions.

Dans le compte-rendu qui suit, vous trouverez les principales remarques et questions sur lesquelles les membres du Comité de suivi ont souhaité échanger, les premières réponses apportées et les prochaines étapes convenues ensemble.

2. Le déroulé :

Message d'introduction : Il a été réalisé par M. le Maire de Valsonne puis EDF renouvelables a présenté les éléments de cadrage de cette commission.

Réalisation d'un tour de table qui s'est organisé de la façon suivante :

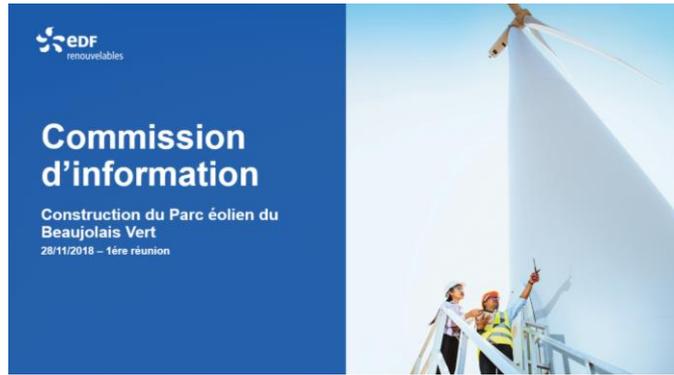
- Une présentation mutuelle,
- Formulation d'interrogations ou de remarques par chaque participant.

Point sur le projet : Dans cette partie il a notamment été abordé les éléments de contexte sur le projet dans le but de répondre à la question suivante : « Pourquoi et en quoi il consiste ? » EDF renouvelables a notamment fourni des éléments de localisation mais aussi les prochaines étapes et les premiers éléments de calendrier.

Tout au long de la présentation : Réponses aux interrogations exprimées et mise en place de discussions sur les actions à prévoir pour un bon déroulement de la phase chantier.

Pour terminer : Point sur les prochaines étapes décidées ensemble.

Ci-après vous trouverez le support Power Point qui a été présenté lors de cette réunion en intégralité :



La commission

L'arrêté préfectoral autorisant le projet prévoit la mise en place d'une **commission tripartite** de suivi périodique organisée par l'exploitant, **elle a pour objectif** :

- ➡ Informer sur le calendrier des travaux et sur la mise en exploitation,
- ➡ Répondre aux interrogations sur le déroulé du chantier,
- ➡ Etre un relais d'information pour les habitants,
- ➡ Faire connaître le site internet : www.parc-eolien-beaujolais-vert.fr



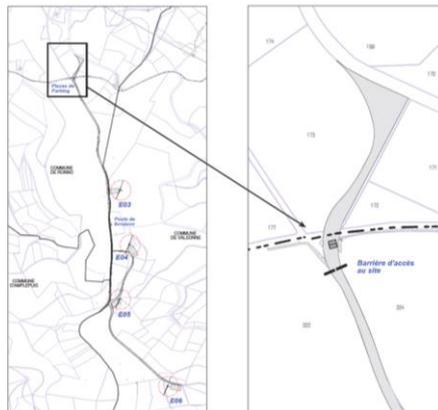
La commission

Elle est constituée :

- ➡ des riverains,
- ➡ des communes limitrophes : Valsonne, Ronno, Amplepuis, Les Sauvages
- ➡ EDF Renewables : développement, réalisation, puis exploitation



Rappel sur le projet :
4 éoliennes + 1 poste de livraison



Rappel sur le projet : 4 éoliennes + 1 poste de livraison



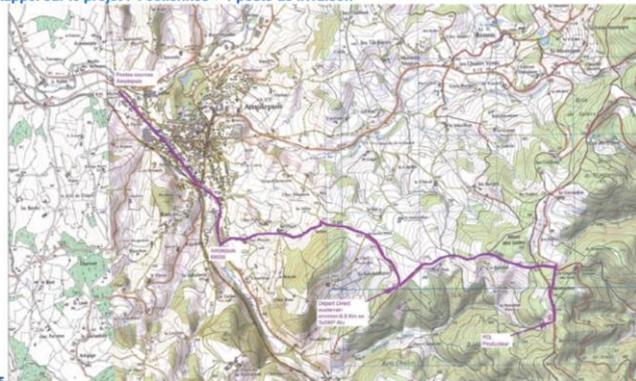
5

Rappel sur le projet : 4 éoliennes + 1 poste de livraison



6

Rappel sur le projet : 4 éoliennes + 1 poste de livraison



7



La préparation du site – défrichage / géotechnique



La préparation du site – défrichage / accès et géotechnique



Transport



11

Transport



Génie civil fondation



13

Génie civil fondation



14

Génie civil fondation



15

Réseaux sec



16

Stockage des pales



17



7. Planning anticipé



7. Planning



3. Les questions traitées en réunion

- Questions relatives à la préparation de la phase chantier :

« Le géomètre qui œuvre actuellement sur la Départementale pour ENEDIS, est-ce pour le raccordement du futur parc éolien ? »

Oui.

« Selon quelle méthode l'enfouissement des câbles de raccordement souterrain sera-t-il réalisé ? (quel outil ? et où sur la route ?) »

La solution de raccordement prévue consiste en la création d'un linéaire de câbles à partir du poste de livraison, sur une distance maximale de 8,8 km jusqu'au poste source d'Amplepuis.

L'enfouissement sera réalisé à l'aide d'une trancheuse et ponctuellement en enfouissement traditionnel à l'aide d'une pelle hydraulique pour réaliser la tranchée et un dépôt à la main du câble.

Information supplémentaire disponible : Le tracé du raccordement est proposé en annexe. Une grande partie du linéaire est située le long de la départementale D665 qui sera fermée avec déviation lors des travaux d'Enedis. L'entreprise réalisant les travaux, ainsi qu'Enedis, communiqueront en amont des travaux sur la déviation et les périodes de travaux. En effet une déviation systématique sera mise en place car la faible largeur de la chaussée et l'absence d'accotement stabilisé ne permettent pas la circulation en demi-chaussée. Cette modalité permettra de raccourcir la durée des travaux (15 jours au lieu de 1 mois).

« Pour la dimension insertion sociale, le GEC fait-il bien le lien avec les missions locales ? »

La mission a été confiée à un organisme d'insertion sociale local nommé Performance RSE-A basé à Tarare qui est chargé de mobiliser les missions locales et faire le lien avec les entreprises œuvrant sur le chantier.

« Est-il possible que les Mairies aient régulièrement un petit article d'actualités, à relayer à leurs administrés ? »

Oui nous avons déjà pris cette habitude et nous répondons aux sollicitations des élus.

« Est-il possible d'ores et déjà de prévoir à l'emplacement des futures éoliennes, un panneau explicatif reprenant les principales informations présentées ici (installé des 2 côtés du site)? »

Suite à cette sollicitation EDF renouvelables installera un panneau d'affichage début 2020 sur site. Ce panneau sera affiché durant toute la durée du chantier. Puis il sera ensuite remplacé par un panneau pédagogique lorsque le parc sera en exploitation avec pour objectif de le faire perdurer dans le temps.

- **Questions relatives à la phase chantier :**

« Pour faire venir les pales/les éoliennes, quelles solutions par rapport aux fils électriques ? Des lignes pourront-elles être enterrées ? »

Des travaux concernant les lignes électriques et de télécommunications vont effectivement avoir lieu le long du tracé d'acheminement des pâles.

Les trois types de lignes identifiées sont des lignes électriques appartenant à Enedis, des lignes d'alimentation d'éclairage publique appartenant au SIDER et quelques lignes de télécommunication appartenant à Orange.

Ces lignes seront déplacées temporairement ou de manière définitive au cas par cas.

Ces travaux interviendront sur les trois premiers trimestres 2020.

Il n'est pas prévu à ce jour de coupure que ce soit électrique ou de télécommunication. Cependant d'éventuelles coupures courtes (quelques heures maximum) peuvent être nécessaires au gestionnaire de réseaux pour réaliser les travaux. Nous les avons déjà sensibilisés au fait qu'il faille prévenir les riverains concernés le plus en amont possible.

« Y aura-t-il des coupures d'électricité à prévoir ? »

Lors des travaux de raccordement (entre mi-février et fin avril) il y aura probablement une petite coupure au moment de la connexion entre le raccordement et le réseau. Cette coupure dans le pire des cas durera 30 minutes. L'information sera communiquée par ENEDIS et l'entreprise SOBECA au moment venu et nous mettrons également l'information sur le site internet du Beaujolais Vert.

« Combien de camions toupies seront présents ? Sur quels chemins passeront ils ? quand ? (mise en évidence de l'enjeu à permettre aux habitants riverains de continuer à circuler pour aller travailler) »

Il y aura environ 70 camions toupie par massif de fondation. La période liée au Génie Civil aura lieu entre la quatrième semaine de Janvier et Mars 2020. Néanmoins ces trajets seront concentrés sur des temps courts (4 demi-journées) pour éviter au maximum la gêne du trafic routier.

L'itinéraire se fera sur la D31, D313 et la D56.

La date exacte ne pourra pas être communiquée trop en amont puisque ces trajets sont dépendants des conditions météorologiques.

« Comment peut-on maintenir le site propre en présence des entreprises ? »

Lors de la phase de terrassement, les entreprises ont généré peu de déchet car cette phase de travaux consiste principalement en l'utilisation d'engins de terrassement. Les quelques emballages, bombes de peinture et autres déchets générés ont été évacués au fur et à mesure au dépôt des entreprises afin d'être traités par une filière agréée.

Lors des phases ultérieures générant plus de déchets, des bennes à déchets seront mise en place et évacuées régulièrement.

De plus, de nombreuses petites décharges sauvages ont été nettoyées à la demande des riverains lorsqu'elles se situaient à proximité de l'emprise de nos travaux (exemple : matelas pneumatique usagé, emballages de gâteau et autres déchets laissés par des randonneurs).

« Comment sera gérée la venue de « curieux » ? (notamment d'un point de vue sécurité) »

Les visites sur site sont strictement interdites. Les moyens qui seront mis en œuvre sont notamment : une barrière qui sera mise en place à l'entrée du site, des panneaux d'interdiction. Par ailleurs pour les curieux des visites du site en phase chantier et en exploitation seront organisées.

« Sera-t-il possible d'organiser une visite du chantier à destination de tous les habitants ? »

Un partenariat avec l'association HESPUL est mis en place pour organiser des visites du site pendant le chantier et après. Des inscriptions seront à disposition sur le site internet du Beaujolais Vert ou en sollicitant l'association. Néanmoins, le nombre d'inscrits sera limité. Une visite pour les participants à la commission de suivi sera réalisée par EDF renouvelables lorsque le chantier le permettra.

○ **Questions relatives au parc en phase d'exploitation :**

« Quelles nuisances acoustiques une fois les éoliennes installées ? »

Avec un fonctionnement bridé et/ou à l'arrêt de certaines éoliennes pour certaines vitesses de vent, les normes réglementaires sont respectées : ne pas dépasser plus de 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit. Les autres exigences acoustiques réglementaires (absence de tonalité marquée et bruit ambiant maximal) sont également respectées.

Par ailleurs nous mettons en place une mesure de réduction en équipant les pâles des 4 éoliennes par des peignes acoustiques (sorte de petites dents placées le long de la pôle qui réduisent le frottement responsable du bruit entre cette pôle et le vent).

Le projet est donc respectueux de la réglementation actuellement en vigueur en ce qui concerne l'impact sonore.

« Y a-t-il bien une barrière qui sera installée des 2 côtés ? l'accès pour les piétons sera-t-il bien toujours possible ? quid des quads ? »

Une barrière sera mise en place à l'entrée du site (côté D56), la barrière a vocation à être dissuasive mais ne sera pas verrouillée. Les quads n'ont pas vocation à circuler sur le GR7 et nous ne sommes pas en mesure de contrôler cet usage.

« Comment sera refait la portion de GR ? »

Pour rappel : Tout au long du chantier le GR®7 est dévié sur 3,1km, entre la Croix Carrel (commune de Ronno), et le Pouet, au nord des Sauvages. Cette déviation est balisée avec les couleurs blanche et rouge des GR. La partie déviée fait 4,8km, soit 1,7km de plus que le GR® originel. Il retrouvera sa vocation dès la fin de la mise en service des éoliennes.

« Des riverains ont demandé de ne pas mettre de parking aux abords du site »

Les parkings seront mis en place au niveau du site pour permettre le stationnement en toute sécurité. La mise en place des places de parking répond à la demande de la commune de Ronno.

4. Les prochaines étapes décidées ensemble

La 1^{ère} réunion de la commission de suivi a été l'occasion de faire connaissance mutuellement, de présenter la zone d'étude et de répondre à un maximum de questions.

La 2^{nde} réunion de la commission de suivi se déroulera :

le Mercredi 24 juillet 2019

– Sur site

Cette prochaine rencontre devra notamment permettre de présenter les différentes étapes du chantier et d'ouvrir la réflexion sur le dispositif d'informations à prévoir pour communiquer sur les éventuelles perturbations pour les riverains de ce chantier.

5. Annexes : Tracé raccordement ENEDIS

